

Commissaires des Courses : Cécile BENOIST D'AZY, Christophe GUILTAT, Jean-Luc ROBERT, Bruno VAGNE  
 Directeur de Réunion : Olivier LOUIT - Délégué des Commissaires : Amaury de LORGERIL

Code des Courses : Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés.

### 1<sup>re</sup> Course

Opérations: 09h45 - Départ: 10h15

### PRIX CHARLES DE VEAUCE

(Classe 3)

14600 € - (7300, 2920, 2190, 1460, 730)

25550 € (12775, 5110, 3832, 2555, 1277) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'ayant pas depuis le 13 novembre 2024 inclus été classés dans les 3 premiers d'une Listed ou gagné une Classe 2, ni depuis le 13 février 2025 inclus été classés dans les 3 premiers d'une Classe 2 ou d'un prix de dotation totale de 20.000. Poids: 56 kg.

Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 13 février 2025 inclus: 1 kg par 3.000.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2400 m env. - 1<sup>er</sup> poteau



Simple Gagnant, Simple Place, Couplé Ordre, Trio Ordre, Super4

Propriétaires	Chevaux	* Montres	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 Wertheimer & Frere	1 MAHAMA (IRE) ♂	5 E. Corallo	57,5	~	Fal. 3 Lope De Vega (IRE)/Baahama (IRE) ♦ Wertheimer & Frere	1 C. Ferland (s)	39j15
2 M. C. Lambert	2 LE ROI LEON ♂	1 D. Breux	57	37	H gr. 3 Mr. Owen (USA)/Pearl Goddess (GB) ♦ M. Delzangles	2 M. Delzangles	21j59984
3 Guy Pariente Holding/M. Scandella	3 TIAMOWAY ♂ Δ p	4 A. Orani	56	~	H b. 3 Galiway (GB)/Tiamara ♦ Guy Pariente Holding	3 M <sup>me</sup> M. Scandella-Lacaille	28j75
4 M <sup>me</sup> I. Corbani	4 GOLDEN BLUSH	2 T. Bachelot	55,5	33	F b. 3 Ribchester (IRE)/All Is Vanity ♦ M <sup>me</sup> I. Corbani	4 S. Wattel (s)	20j100
5 M. J. Finch	5 PONT MARIE Δ p	3 E. Puillet-Roda b	55,5	54	F gr. 3 Elarqam (GB)/Ponte Sanangelo ♦ T. de La Heronniere	5 M. Pitart	19j2239

### 2<sup>e</sup> Course

Opérations: 10h20 - Départ: 10h45

### PRIX DES CYCLAMENS

À réclamer

11500 € - (5750, 2300, 1725, 1150, 575)

20125 € (10062, 4025, 3018, 2012, 1006) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. Poids: 56 kg.

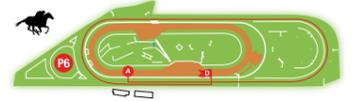
Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 kg.

En outre, les chevaux ayant depuis le 13 mars 2025 inclus reçu une allocation de 5.000 ou gagné une Classe 2 porteront 2 kg;

plusieurs allocations de 5.000 ou gagné plusieurs Classe 2, 4 kg.

Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 kg.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2400 m env. - 1<sup>er</sup> poteau



Simple Gagnant, Simple Place, Couplé Ordre, Trio Ordre, Super4

Propriétaires	Chevaux	K€	* Montres	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 Bel-Oise SARL	1 PERLE ARDENTE ♂ 100%	10	7 M <sup>me</sup> M. Germain	58,5	57	F b.f. 3 Recoletos/Polyandry (IRE) ♦ EARL Haras des Tartasses	1 R. Fradet (s)	19j43911
2 Ecurie du Sud	2 BLANCHE SACREE ♂ p 100%	14	3 H. Besnier	58,5	31	Fal. 3 Anodin (IRE)/Sacree Nana ♦ Ecurie du Sud	2 P. Cottier	9j73554
3 F. Grima/N. Ricignuolo	3 BERLINETTA ♂ Δ	14	4 M <sup>me</sup> C. Pacaut	58,5	57	F b. 3 The Grey Gatsby (IRE)/Magic Soprano ♦ Y.M. Aubault	3 C. Escuder	14j86617
4 M. J.M. Varcin	4 ELVETICA GER ♂ 100%	14	1 M <sup>me</sup> P. Cheyer	58,5	57	F b. 3 Best Solution (IRE)/Enissa (GER) ♦ Gestut Ittlingen	4 P. Decouz (s)	17j61661
5 M. Alv. Urbano-Roldan	5 PLACID'OO IRE ♂ p	10	6 R. Dubord	58	55,5	H b. 3 Inns Of Court (IRE)/Nathalie (GB) ♦ Hyde Park Stud	5 RC. Montenegro	19j41732
6 A. Don/D. MacAuliffe	6 SHACKLETON ♂	10	2 A. Crastus	56	28	H b. 3 Fighting Irish (IRE)/Sharissima (GB) ♦ European Bloodstock Mgt	6 Fr. Monfort (s)	24j1406
7 M. F. Puillet	7 MON LULU ♂ p	10	5 E. Puillet-Roda a	56	54	H n.p. 3 Honolulu (IRE)/Diva De Cotte ♦ J.L. Buiron	7 M. Pitart	19j95680

### 3<sup>e</sup> Course

Opérations: 10h50 - Départ: 11h15

### PRIX PAULETTE MALDANT

(Classe 3)

14600 € - (7300, 2920, 2190, 1460, 730)

25550 € (12775, 5110, 3832, 2555, 1277) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'ayant pas depuis le 13 novembre 2024 inclus été classés dans les 3 premiers d'une Listed ou gagné une Classe 2, ni depuis le 13 février 2025 inclus été classés dans les 3 premiers d'une Classe 2 ou d'un prix de dotation totale de 20.000. Poids: 56 kg.

Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 13 février 2025 inclus: 1 kg par 3.000.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1850 m env. - 1<sup>er</sup> poteau



Simple Gagnant, Simple Place, Couplé Ordre, Trio Ordre, Super4

Propriétaires	Chevaux	* Montres	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 M. P. Giraud	1 ANSSIO ♂	4 A. Orani	59	~	H b. 3 Scissor Kick (AUS)/Varsity (GB) ♦ SCEA Bissons	1 N. Bellanger (s)	35j14
2 M. M. Bousaif	2 MODERNISE GB ♂	5 A. Crastus	58	37,5	M b. 3 Frankel (GB)/Modern Look (GB) ♦ Juddmonte Farms Ireland Ltd	2 Fr. Monfort (s)	15j01463
3 Godolphin SNC	3 WILD ANGEL GB	1 T. Piccone	56,5	~	F b. 3 Too Darn Hot (GB)/Miss Lucifer ♦ Godolphin	3 HA. Pantall (s)	17j1(24)332
4 Ecurie du Haras de La Borde	4 MON BEAU ROMAN ♂	2 M <sup>me</sup> S. Chuette	56	54,5	H b. 3 Roman Saddle (IRE)/Wind Cries Mary (GER) ♦ M <sup>me</sup> D. Besset	4 D. Chenu	11j608
5 Haras de La Huderie	5 LADY OF THE CROSS ♂	6 A. Werle	54,5	~	F b.f. 3 Birchwood (IRE)/Power Of The Cross (GB) ♦ Haras de La Huderie	5 N. Bellanger (s)	-
6 M. R. Ng	6 BELLE LUMIERE ♂ p	3 M. Favriaux	54,5	52	F b. 3 Romanised (IRE)/Elegant Light (GB) ♦ R. Ng	6 G. Mosse (s)	24j(24)350

### 4<sup>e</sup> Course

Opérations: 11h20 - Départ: 11h45

### PRIX DE PIONSAT

À réclamer

12000 € - (6000, 2280, 1680, 960, 480, 360, 240)

21000 € (10500, 3990, 2940, 1680, 840, 630, 420) - Allocation + Prime Propriétaire (2 et 3 ans si éligible)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans mis à réclamer pour 10.000 ou 14.000. Poids: 56 kg.

Les chevaux mis à réclamer pour 14.000 porteront 2 kg.

En outre, les chevaux ayant depuis le 13 mars 2025 inclus reçu une allocation de 6.000 ou gagné une Classe 2 porteront 2 kg;

plusieurs allocations de 6.000 ou gagné plusieurs Classe 2, 4 kg.

Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 1 kg.

Parcours n° P3: Plat, Dist. 1600 m env. - 1<sup>er</sup> poteau



Simple Gagnant, Simple Place, Couplé Gagnant, Couplé Place, Trio, Super4

Propriétaires	Chevaux	K€	* Montres	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 M. D. Singarin	1 RANGO ♂ p	14	-1 C. Grosbois	60	33	H b. 2 Fas (IRE)/Ana Style ♦ L. Duhard	1 M <sup>me</sup> S. Gavilan	12j01272
2 A. Jathiere/L. Dassault/Ballylinch Stud	2 TZAREKOV ♂ p 25%	14	7 A. Werle	58	~	M b. 2 Fas (IRE)/Ebelaska (IRE) ♦ Ballylinch Stud	2 K. Tavares (s)	17j55
3 A. Chopard/B. Jaeg/C. Le Besnerais	3 RAGE CHOPE ♂ 75%	14	8 M. Favriaux	56,5	54	F b. 2 Captain Chop/Rajeline ♦ A. Chopard	3 T. Speicher	24j54
4 G. Pariente/Ec. Stempniak/B. Giraudon	4 MENGANA ♂ 50%	14	2 M. Grandin	56,5	33	F b. 2 Goken/Mengs (IRE) ♦ Guy Pariente Holding	4 E. Mikhalides (s)	14j240
5 M. H. Salemme	5 ALLEE MIA 10%	14	6 A. Crastus	56,5	30	F b. 2 Zelzal/Legende D'Or (GB) ♦ Haras de Montaigu	5 R. Chotard	14j676
6 M. Mat. Daguzan-Garros	6 EARTHLIKE ♂ p 100%	10	3 M <sup>me</sup> C. Pacaut	56	54,5	M b. 2 Earthlight (IRE)/Budget (GB) ♦ Mat. Daguzan-Garros	6 C. Escuder	60j478
7 M <sup>me</sup> S. Lauff	7 CITY OF ANGELS ♂ 1 p	10	4 A. Orani	54,5	30	F b.f. 2 City Light/Pen Du ♦ EARL Elevage des Loges	7 M <sup>me</sup> M. Scandella-Lacaille	14j5969
8 M. C. Martinon	8 BELLA JOSEPHINE 100%	10	5 M <sup>me</sup> M. Germain	54,5	53	F b. 2 Golden Horde (IRE)/Eyeliner (IRE) ♦ Take Five SAS	8 C. Martinon	14j007

LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France - \* Ordre du tirage au sort des places à la corde - Cheval portant: ♂ des œillères, ♀ des œillères Australiennes, Δ un bonnet, p un attache-langue - ★ Chevaux nés dans le second semestre -

(R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs - (S) Société d'Entraînement - K€: Prix de réclamation en milliers d'euros - ♥ Jument ayant été saillie - (A) Cheval assimilé Pur-Sang - (SF) Cheval Selle Français -

(AA) Cheval Anglo-Arabe - (AR) Cheval Arabe - (AC) Cheval Anglo de Complément - (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang - (AK) Cheval Anglo de Croisement - (M) Modification du poids porté par le cheval - (P) Cheval autorisé à courir défermé des postérieurs - (I) Cheval inédit, mais ayant participé à une course école -

Dépassement de poids: a, 1 livre; b, 2 livres; c, 3 livres; d, 4 livres; e, 5 livres; f, 6 livres; g, 7 livres; h, 8 livres - Cheval en italique: Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap - ⚡ Cheval non qualifié FEE - %: Pourcentage de TVA récupérable -

(-) et N° de corde: \*Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles\* - Nom du jockey en caractère gras: jockey utilisant son joker - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique - 1 Engagement supplémentaire 1 - 2 Engagement supplémentaire 2 -

Valeur: appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur \*: Chevaux absents depuis 5 mois et + - "-": Chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France - Chiffre en gras dans les performances: nombre de jours depuis la dernière course.

\* La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

5<sup>e</sup> Course

Opérations: 11h50 - Départ: 12h15

PRIX DE LALIZOLLE (CHAMPIONNAT PARIS TURF DES APPRENTIS & JEUNES JOCKEYS)

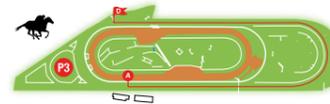
(Classe 4) - À réclamer valeur handicap - Apprentis & Jeunes Jockeys

11500 € - (5750, 2300, 1725, 1150, 575)

16675 € (8337, 3335, 2501, 1667, 833) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)

PARISTURF

CHALLENGE DES APPRENTIS & JEUNES JOCKEYS



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus ayant une valeur inférieure ou égale à 26 k. et mis à réclamer au minimum pour 6.000 au maximum pour 10.000 avec taux de réclamation de 1.000 en 1.000. Poids: 56 kg.

Les chevaux ayant depuis le 13 mars 2025 inclus reçu une allocation de 5.500 ou été classés dans les trois premiers d'une Classe 4 porteront 2 kg;

plusieurs allocations de 5.500 ou gagné plusieurs Classe 4, 4 kg.

Pour Apprentis et Jeunes Jockeys.

Parcours n° P3: Plat, Dist. 1600 m env. - 1<sup>er</sup> poteau

- Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio, Super4

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, K€, App. & Jockeys, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 8 horses and their details.

6<sup>e</sup> Course

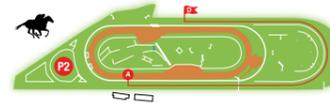
Opérations: 12h20 - Départ: 12h45

PRIX SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE

(Classe 4)

12500 € - (6250, 2500, 1875, 1250, 625)

18125 € (9062, 3625, 2718, 1812, 906) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus ayant une valeur inférieure ou égale à 28 k. Poids: 56 kg.

Les chevaux ayant depuis le 13 février 2025 inclus reçu une allocation de 3.000 porteront 1 kg;

une allocation de 4.500 ou plusieurs allocations de 3.000, 2 kg;

une allocation de 6.000 ou plusieurs allocations de 4.500, 3 kg.

Parcours n° P2: Plat, Dist. 1400 m env. - 1<sup>er</sup> poteau

- Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio, Super4

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montes, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 9 horses and their details.

7<sup>e</sup> Course

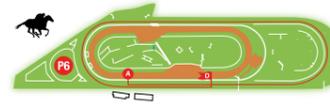
Opérations: 12h50 - Départ: 13h15

PRIX DE POUILLY-LES-NONAINS

(Classe 4) - Handicap divisé - Deuxième épreuve

14400 € - (7200, 2736, 2016, 1152, 576, 432, 288)

20880 € (10440, 3967, 2923, 1670, 835, 626, 417) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2400 m env. - 1<sup>er</sup> poteau

Référence: +35,5.

- Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio, 2 sur 4, Multi

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montes, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 10 horses and their details.

8<sup>e</sup> Course

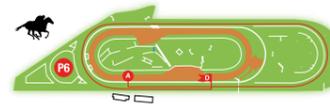
Opérations: 13h20 - Départ: 13h45

PRIX DE MOLADIER

(Classe 4) - Handicap divisé - Première épreuve

16300 € - (8150, 3097, 2282, 1304, 652, 489, 326)

23635 € (11817, 4490, 3308, 1890, 945, 709, 472) - Allocation + Prime Propriétaire (4 ans et + si éligible)



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus.

Parcours n° P6: Plat, Dist. 2400 m env. - 1<sup>er</sup> poteau

Référence: +31.

- Simple Gagnant, Simple Placé, Coupé Gagnant, Coupé Placé, Trio, 2 sur 4, Multi, Quarté+

Table with columns: Propriétaires, Chevaux, Montes, Poids, Valeur, Origines, Entraîneurs, Performances. Lists 11 horses and their details.

Jeudi 14 août, courses à: Le Lion d'Angers (Plat/Obstacle), à partir de 11 h 05 - Deauville, à partir de 15 h 35 Prochaine réunion à Vichy (Plat): vendredi 15 août, à partir de 15 h 30

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com - État du terrain: www.france-galop.com, rubrique courses

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

- 1<sup>er</sup> Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.
2<sup>e</sup> Les gains des paris sont payés aux différents guichets du Pari Mutuel de l'hippodrome.
3<sup>e</sup> Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement sur les autres hippodromes...
4<sup>e</sup> Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2 000 € est exclusivement payable par chèque bancaire...
5<sup>e</sup> Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1 000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.

Foreign visitors are informed that one exchange office and one Visa card or Eurocard are opened at their disposal and money cash could be obtained depending on the exchange rules.